



146931 - Echanger de l'or contre de l'or en plus d'argent en espèces

question

On a constaté un phénomène au sein des vendeurs de l'or. Quand une personne se présente porteuse de différents bijoux en or qu'elle veut échanger contre de l'or de la même espèce, le bijoutier pèse l'or et l'achète en donnant son équivalent en or manufacturé. Mais il réclame un grand surplus en plus de l'or reçu. Cette opération relève-t-elle de l'usure (riba)? Dites moi ce qu'il en est. Puisse Allah vous assister.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Au nom d'Allah, le Clément , le Miséricordieux. Louanges à Allah. Bénédiction et salut soient sur le Messenger d'Allah, sur sa famille , sur ses compagnons et sur tous ceux qui auront été bien guidés. Cela dit, il a été rapporté de façon sûre que le noble prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **(Quand) de l'or est échangé contre de l'or, les quantités doivent être égales et reçues sur le champs**. Si le bijoutier ou vendeur de l'or réclame un surplus par rapport au poids de la quantité reçue, il tombe dans la riba. Si les bijoux pesés atteignent vingt grammes et que la contrepartie offerte a le même poids, et que le vendeur exige une somme d'argent en plus, ce qu'il fait n'est pas permis puisque la somme perçue en plus correspond à une partie de ce qui lui a été donné. Ce qui revient à vendre une quantité de l'or contre une quantité de l'or (jugée) inférieure. Or le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **même espèce même quantité**. En somme, quand on vend de l'or contre de l'or, les deux quantités doivent être les mêmes. Aucune des quantités ne doit être supérieure à l'autre, que les pièces échangées soient du même carat ou pas. Si on ajoute de l'argent en espèces ou une marchandise, on tombe dans la riba car le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **même espèce même quantité et le tout perçu sur le champs**. Ceci permet de savoir que la vente en question relève de l'usure (riba).



Son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde)